



CU d'Arras (Siren : 200033579)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté urbaine (CU)
Commune siège	Arras
Arrondissement	Arras
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	12/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Philippe RAPENEAU

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	La Citadelle
Numéro et libellé dans la voie	Boulevard du Général de Gaulle
Distribution spéciale	BP 10345
Code postal - Ville	62026 ARRAS CEDEX
Téléphone	03 21 21 87 00
Fax	03 21 21 87 87
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	105 889
-----------------------------	---------

Densité moyenne 400,25

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 39

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Achicourt (216200048)	8 111
62	Acq (216200071)	701
62	Agny (216200139)	1 980
62	Anzin-Saint-Aubin (216200378)	2 839
62	Arras (216200410)	42 941
62	Athies (216200428)	1 006
62	Bailleul-Sir-Berthoult (216200733)	1 273
62	Beaumetz-lès-Loges (216200972)	978
62	Beaurains (216200998)	5 367
62	Boiry-Becquerelle (216201442)	418
62	Boisleux-au-Mont (216201517)	511
62	Boisleux-Saint-Marc (216201525)	256
62	Boyelles (216201723)	333
62	Dainville (216202630)	5 939
62	Ecurie (216202903)	409
62	Etrun (216203208)	339
62	Fampoux (216203232)	1 167
62	Farbus (216203240)	551
62	Feuchy (216203315)	1 087
62	Gavrelle (216203695)	603
62	Guémappe (216203927)	364
62	Héninel (216204263)	201
62	Hénin-sur-Cojeul (216204289)	503
62	Maroeuil (216205575)	2 565
62	Mercatel (216205682)	618
62	Monchy-le-Preux (216205823)	705
62	Mont-Saint-Eloi (216205898)	1 050
62	Neuville-Saint-Vaast (216206094)	1 562
62	Neuville-Vitasse (216206110)	528
62	Roclincourt (216207142)	803
62	Sainte-Catherine (216207449)	3 482
62	Saint-Laurent-Blangy (216207530)	6 533
62	Saint-Martin-sur-Cojeul (216207613)	218
62	Saint-Nicolas (216207647)	4 738
62	Thélus (216208108)	1 243
62	Tilloy-lès-Mofflaines (216208173)	1 537
62	Wailly (216208694)	1 078
62	Wancourt (216208736)	680
62	Willerval (216208926)	672

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 41

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique <i>Entretien des cours d'eau non canalisés traversant l'agglomération. Schéma d'aménagement et de gestion des eaux.</i>
- Chauffage urbain <i>Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie y compris création, gestion et aménagement de réseaux de chaleur nouveaux (dont chaufferies centrales), avec reprise des installations gérées jusqu'alors par les communes.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau, vente d'eau potable, y compris au profit des communes se trouvant hors du périmètre de la CU, quand le conseil communautaire le décide.</i>
- Assainissement collectif <i>Assainissement, à l'exclusion de l'assainissement pluvial hors voiries d'intérêt communautaire telles que définies dans la compétence voirie et de l'hydraulique agricole.</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Dans le cadre de la coopération intercommunale, la CUA pourra assurer le ramassage des ordures ménagères pour des communes et leur groupement se trouvant hors de son périmètre.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Qualité de l'air <i>Mesures sur la qualité de l'air.</i>
- Autres actions environnementales <i>Trame Vertes et Bleue - Aménagements sur opérations d'intérêt communautaire. Elaboration de schémas mettant en évidence les zones à risque (cavités souterraines, inondations et explosions). Information et sensibilisation du public sur le développement durable et sur l'environnement et sa protection. Création de sentiers et de pistes cyclables. Gestion du bois départemental de Maroeuil, le cas échéant par convention.</i>
Services funéraires
- Crématorium
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Actions de promotion de de la santé concernant la population communautaire dans son ensemble.</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>Animation des dispositifs contractuels de développement social urbain, de rénovation urbaine, d'insertion sociale et professionnelle; financement d'investissements liés à la rénovation urbaine.</i>
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance <i>Politique de prévention de la délinquance et de sécurité et financement d'actions spécifiques à l'échelon de l'ensemble des communes, y compris l'animation.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Création et équipement des zones d'activité industrielle, tertiaire et artisanale. Intérêt communautaire défini le 28/07/2006: sont déclarées d'intérêt communautaire la zone d'activités existante située à Maroeuil dénommée ZAL le Brunehaut et les zones d'activités futures selon 3 critères : - le potentiel des zones soit une disponibilité à court, moyen ou long terme ; - la localisation géographique [ les zones situées en façade d'un axe important offrant une vitrine sur l'économie locale ; - l'équilibre économique à court ou moyen terme [prix de revient compatibles avec le prix du marché].

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Actions de développement économique dont actions de promotion du tourisme communautaire. Emploi, Insertion et Formation professionnelle:* - *Actions en faveur de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la formation professionnelle;* - *Soutien à l'action locale pour l'emploi, pour satisfaire les besoins des habitants et des employeurs, en concourant au rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, en menant des actions d'information sur l'évolution de l'emploi et des métiers, sur l'orientation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers les entreprises;* - *Etudes et opérations tendant à favoriser l'appui pour les entreprises, les demandeurs d'emploi et les salariés;* - *Partenariat avec les acteurs locaux de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle (Etat, région, département, mission locale de l'arrageois, Artois Emploi Entreprises, l'AFPA, l'AFP2I, Arras Initiative, la CCI, la chambre des métiers, la chambre d'agriculture, Pôle Emploi, tout organisme associatif concerné) visant à fédérer les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, en s'adressant à la fois aux chercheurs d'emploi, aux employeurs potentiels et aux salariés;* - *Veille sur la cohérence des actions développées sur le territoire en matière d'emploi, d'insertion et de formation.*

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Centre aqua-ludique. Gestion d'un centre des sciences et des techniques agricoles et agro alimentaires-Cité nature.*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs  
*Stade d'eaux vives. Bassin d'eaux plates. Installations sportives relevant des établissements d'enseignement du second degré et d'enseignement supérieur.*

- Etablissements scolaires

*Construction, aménagement et entretien des locaux scolaires dans les zones et secteurs mentionnés dans la compétence zac et dans la compétence programme d'aménagement d'ensemble et détermination de secteurs d'aménagement réalisés ou déterminés par la communauté; à l'expiration d'un délai de 10 ans à dater de leur mise en service, la propriété de ces locaux est transférée sur sa demande à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés; en ce cas les conditions de prise en charge des annuités d'emprunts afférentes à ces locaux sont déterminées par délibérations concordantes du conseil de communauté et du conseil municipal intéressé; Les lycées, collèges et université. Il est précisé qu'il s'agit d'abord de mise à disposition de terrains concernant les constructions des lycées et universités, ensuite de la poursuite des règlements et encaissements selon l'ancienne réglementation des collèges; Centre de formation des apprentis (CFA) Savary. Université: mise à disposition de terrains concernant les constructions de l'université.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Plans locaux d'urbanisme

*Plans Locaux d'Urbanisme ou documents d'urbanisme en tenant lieu.*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC), pour autant que celles-ci concernent des opérations relevant des compétences de la CUA.*

- Constitution de réserves foncières

*Constitution de réserves foncières pour les actions communautaires, les conseils municipaux devant être saisis pour avis.*

- Organisation des transports urbains

*Transports urbains de voyageurs.*

- Organisation des transports non urbains

*Transport des personnes à mobilité réduite (TPMR).*

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

*Prise en considération de programmes d'aménagement d'ensemble ou de tout dispositif de financement des équipements publics de la CUA s'y substituant ou s'y ajoutant et détermination de secteurs d'aménagement mentionnés à l'article L332-9 du code de l'urbanisme.*

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

*Chartes intercommunales de développement et d'aménagement. Actions de réhabilitation d'intérêt communautaire. Elaboration d'aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP).*

## Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Voiries d'intérêt communautaire (y compris leur assainissement pluvial).*

- Parcs de stationnement

*Parkings de délestage liés au plan de déplacement urbain.*

## Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

*Observatoire du logement: Création et aménagement des zones d'habitations suivantes: Nouvelles résidences (SAINT-LAURENT-BLANGY ; SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS) Val de Scarpe I (ARRAS ; SAINT-LAURENT-BLANGY) ; Coteaux d'Hervin (SAINT-LAURENT-BLANGY) ; Sites de Défense (ARRAS) ; Secteur Broussais Hippodrome (DAINVILLE) ; Secteur Université (ARRAS ; TILLOY-LES-MOFFLAINES) ; Secteur Petite Vitesse (ARRAS ; ACHICOURT) ; Val de Sarpe II (ARRAS ; SAINT-LAURENT-BLANGY) ; Zone de la Plaine (ARRAS ; BEAURAINS) Tricart / France Mélasse (ARRAS ; SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS) ; Mory rue Raoul Briquet (SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS) ; Forge aux Fers / Vigala (SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS) ; Zone du Belloy (ACHICOURT); Acquisition et exploitation de terrains et de bâtiments en vue de la mise en oeuvre de la compétence habitat de la CUA; Actions d'information et de conseil favorisant les initiatives en matière de construction et d'amélioration de l'habitat.*

- Politique du logement social

*Politique de peuplement pour favoriser la mixité sociale et l'accès au logement ou relogement des personnes défavorisées.*

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

*Financement du logement: subventions et garanties d'emprunt pour la construction de logements en location et accession sociales, pour l'amélioration de l'habitat, pour la résorption de l'habitat insalubre.*

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

*Actions d'information et d'accompagnement contribuant à l'accès et au maintien dans un logement, notamment pour les personnes défavorisées. Financement pour les investissements et le fonctionnement de centres et de foyers d'hébergement.*

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

*financement du logement pour la résorption de l'habitat insalubre*

- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

## Infrastructures

- Voies navigables

*Gestion, entretien et exploitation du domaine public fluvial qui pourrait être transféré, y compris dans le cadre d'une expérimentation.*

- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires

*Abattoirs, abattoirs marchés, marchés d'intérêt national dont marché aux bestiaux.*

## Autres

- NTIC (Internet, câble...)

*Construction et exploitation d'un réseau de télécommunication à haut débit.*

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

*Accueil des gens du voyage.*

- Autres

*Services de secours et de lutte contre l'incendie: versement du contingent, poteaux, bouches d'incendie et citernes.*

*Création et gestion d'une fourrière et d'un refuge pour animaux. Entretien des bouches d'égout. Services d'aides (conseils, montage de dossiers, suivi de travaux) aux communes membres selon conventions particulières. Conclusion avec des communes membres et/ou des collectivités extérieures des conventions de maîtrise d'ouvrage et/ou de maîtrise d'oeuvre d'intérêt communautaire. Fonds de solidarité logement communautaire. Délégation du contingent préfectoral.*

*Habilitation à recevoir par l'Etat délégation des aides à la pierre. Gestion du site "Terres en Fête". Aires d'hébergement de plein air. Atelier Protégé de la Région d'Arras (APRA).*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	Syndicat pour la Cohérence des Orientations Territoriales de l'Arrageois (256203100)	SM fermé	118 772
62	Syndicat mixte des espaces départementaux naturels 62 (256203365)	SM ouvert	450 373
62	Syndicat mixte Artois Valorisation (256204074)	SM fermé	168 150

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)